



Procès verbal de l'AG extraordinaire Jeudi 18 mai 2017

Modifications des statuts du CRIDEV (présenté par Alice Vettoretti)

→ *Présentation des propositions de modifications*

(cf power point)

→ *Distribution de post it*

Noter ce qui est bloquant / Ce qui questionne / Ce qui est apprécié

Ce qui est apprécié :

L'accueil et l'ouverture ; qu'il n'y ait plus de bureau ; la co-présidence, la co-construction ; l'effort de non-genre ; la création d'un règlement intérieur

Ce qui questionne :

La différence entre RI et statuts ? Le RI : entre nous : comment on s'organise, notre mode de fonctionnement, de gouvernance.

Les statuts : les fondements, règlements de l'asso, sont déposés en préfecture

Compatibilité avec loi 1901 ? Oui. Le CA a de manière collégiale la responsabilité de l'association. A priori, la loi 1901, demande au moins un trésorier... Bien se renseigner.

Quels liens plus précis entre les bénévoles référents budget du CA et comptable ? Actuellement c'est la coordinatrice qui fait le lien. La comptable est là 2 jours par mois, difficile alors de faire de vrais liens avec la bénévole responsable budget.

Est-ce que collégialité égale sociocratie ? Sociocratie : Mode de décision collectif par consentement (et non par consensus) qui implique des procédures précises. La collégialité n'implique donc pas sociocratie. Dans le RI, pourra être inscrit le mode de prise de décision (consentement)

Vote CONTRE : 0

Abstentions : 2

Les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité des adhérents présents.

Alice Vettoretti



Procès verbal de l'AG Ordinaire Jeudi 18 mai

1. Temps d'interconnaissance. Présentation de l'équipe salariée, volontaire et bénévole

2. Arpentage du rapport d'activité.

Constitution de 5 groupes qui arpentent chacun une partie du rapport.

Groupe Introduction

Idées force

Volonté de politisation du CRIDEV. Etre plus dans l'agir. Ancrer davantage son action pour avoir plus d'impact sur la société. Important d'articuler les axes du CRIDEV : interpellation / animation et formation / action collective et communautaire / accompagnement des porteurs de projet et mobilité.. avec en transversal le centre de ressources.

Questionnements :

Si le cridev est trop politisé, est-ce que les financeurs vont continuer à financer ? Quid de la question éthique et schizophrénique (entre action sur le terrain et positionnement vis-à-vis des financeurs ??)

Comment trouver la bonne articulation entre local et international ?

Visibilité de l'association : en quoi trop d'information et d'actions peuvent occulter la visibilité et lisibilité du message?

Mobiliser et Fédérer un réseau de bénévoles

Idées force

Création d'une culture commune à travers des temps d'information, de causeries, de mise en commun des connaissances...

Questionnements :

Comment trouver mobiliser d'autres publics pour trouver des bénévoles ?

Comment réorganiser les différentes commissions en une seule transversale aux activités du CRIDEV?

Animer le centre de ressources

Idées force

Diversité des activités. Le cridev est devenu un lieu de rencontres et commence aussi à s'exporter en dehors de murs

Questionnements :

Est-ce que le CRIDEV va continuer à sortir des murs ?

Quelles difficultés par rapport à la documentation papier? Par rapport au numérique...

Comment continuer à accueillir avec une capacité d'accueil limitée ?

Le CRIDEV : un outil de développement local

Idées force

Le CRIDEV agit de plus en plus au niveau local, avec les premiers concernés (lutte contre les discriminations) mais a aussi une action globale (accompagnement à la mobilité).

Le CRIDEV agit par le biais de partenariat, n'agit pas seul.

Questionnements :

Le projet lutte contre les discriminations paraît ne pas avoir d'objectifs clairement fixés... est-ce aussi le cas vis-à-vis des financeurs ?

Y a-t-il d'autres acteurs locaux qui agissent aussi sur la lutte contre les discriminations et des mobilités ?

Le rapport financier et les conclusions

Idées force

Le CRIDEV est essentiellement financé par des subventions... Un excédent de plus de 3000€...

Questionnements

Quels sont les 3% « autres subventions » ?

Quid du financement des postes quand le CAE disparaît ?

Que va devenir le centre de documentation avec l'évolution de la doc ?

3. Temps de débat

Questions « techniques » :

- Quels sont les 3% « autres subventions » ?

Financement « lutte contre les discriminations » politique de la ville

- Quid du financement des postes quand le CAE disparaît ?

Un CAE s'est arrêté en 2016. Dans 2 ans, il n'y aura plus d'emplois aidés CAE. Idem pour chèque emploi associatif de la région. Que faire ?? Développer les prestations de formation (service civique) et d'animation... Plus avoir une entrée financement par projet

- Y a-t-il d'autres acteurs locaux qui agissent aussi sur la lutte contre les discriminations et des mobilités ?

Sur les discriminations : Les plus grandes : le MRAP, la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme)... Le projet « lutte contre les discriminations » permet de travailler avec des petits collectifs traversés par ces questions.

Sur les mobilités : CRIJ, JTM, la MIR, Keur Eskem, Amar Brésil... mais tous travaillent de façon différente. Ex : Keur Eskem : Valorisation de projets artistiques et culturels au retour ; le CRIJ et JTM ont des dispositifs de bourse. Le CRIDEV travaille sur l'éthique du projet.

En ce moment, travail entre tous ces acteurs sur un document qui explique le rôle de chacun.

- Quid du centre de documentation ?

Centre de doc moins sollicité qu'avant. Chantier en cours pour travailler sur l'avenir du centre. En partenariat avec d'autres acteurs du territoire (MCE, Champs libres) et le réseau Ritimo.

Y a-t-il des actions, une documentation pour les familles ? Oui il y a des livres pour les enfants... mais il y a des acteurs locaux qui font aussi cela très bien (mieux !). Un désherbage est prévu. Il faut aussi redonner vie à l'espace « outils pédagogiques ».

Suggestion de mettre en place des ateliers autour des livres (info : des arpentages sont déjà faits). Cette année, du temps volontaire a été dédié à l'animation du local (pas possible que les salariées s'en chargent). Il y aurait besoin d'un

renouvellement/actualisation des ressources pour qu'elles puissent mieux servir les actions du cridev (faire moins et mieux...)

- Animation et actions hors les murs ?

Il faudrait relancer les actions de rue (pour renforcer nos actions de dénonciation)

Financement / éthique

- Le projet lutte contre les discriminations paraît ne pas avoir d'objectifs clairement fixés... est-ce aussi le cas vis-à-vis des financeurs ?

Les financeurs demandent des objectifs dans les fiches projets mais on peut demander à être financé sur une démarche et non sur des résultats pré-attendus du projet. C'est le cas du projet lutte contre les discriminations.

- Si le cridev est trop politisé, est-ce que les financeurs vont continuer à financer ? Quid de la question éthique et schizophrénique (entre action sur le terrain et positionnement vis-à-vis des financeurs ?)?

Difficile de porter seul un message contre les politiques... Nécessité de porter un plaidoyer dans des collectifs. Politiser les actions en soi n'est pas un problème. Mais c'est compliqué d'attaquer directement les financeurs. En fait, le cridev n'est pas encore dans des actions « contre » les financeurs. Mais dans le projet lutte contre les discriminations, est soulevée la question du racisme institutionnel. Cela peut faire réfléchir les politiques. Le CRIDEV est par ailleurs assez transparent sur ses actions vis-à-vis des financeurs.

Objets / but de l'association

- Visibilité de l'association : en quoi trop d'information et d'actions peuvent occulter la visibilité et lisibilité du message?

Le CRIDEV est perçu comme la « maison » où on se pose des questions. Beaucoup d'informations/d'actions est un atout pour le CRIDEV... mais cela peut en effet limiter la lisibilité du CRIDEV. La thématique annuelle a donné une plus forte lisibilité à l'asso.

- Articulation local / international ?

Il faut que chacun.e fasse cette connexion. Le CRIDEV doit continuer à être porte voix de partenaires du Sud. Le CRIDEV a reçu des palestiniens, peut s'inscrire dans des campagnes de boycott. Le CRIDEV relaie aussi la parole des migrants (ex: syrien).

Dynamique bénévole

- Fusion des commissions ?

Des bénévoles étaient parfois sur plusieurs commissions, les questions traitées dans les commissions étaient souvent transversales. Donc plus pertinent de faire une seule commission avec des petits groupes thématiques. Peut-être un risque qu'une seule commission brouille le message pour les bénévoles. Et s'il y a beaucoup de bénévoles ? Cela pourrait être un investissement par projet. Il faudrait des temps collectifs où tout le monde se retrouve et que par ailleurs, des groupes se forment par projet.

- Mobilisation d'autres publics ?

Pourquoi pas faire plus de réunions d'informations ? Ecrire des articles dans les journaux ? Utiliser le ciné-discute... Renforcer les actions hors les murs / espace public : le cridev dispose de nombreux outils pour cela. Il y a des possibilités d'actions (ex : échos de la dalle, Autre regard) Comment intégrer des bénévoles un peu « éloignés » du militantisme cridev ?

4. Vote du rapport financier

Contre : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Election du CA

Rôle du CA : employeur des salariées, s'occupe du recrutement, des orientations de l'asso...

Personne ne demande le vote à bulletin secret. On élit une liste.

Equipe sortante :

Vincent, Bernard Marie, Agathe, Marie, Agnès, Louise, Jean-Luc et Sandrine

Candidats au CA (en co-présidence) :

Julia Kryzstoforski

Judicaëlle Bergot

Yves Thébault

Alice Vettoretti

(Céline Leroux, nouvelle bénévole, souhaite être membre du CA : possibilité de co-opter en cours d'année)

Votes :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 15

Le CA est élu à l'unanimité

Alice Vettoretti